

Présences : 92 membres et 1 non-membre

Ordre du jour

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.	2
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.	2
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.	2
4. Adoption du procès-verbal de la 198^e assemblée générale tenue le 12 janvier 2021, et suites.	2
5. Informations :	3
5.1 Procédures d'assemblée.	3
5.2 Renouvellement de la banque de présidence d'assemblée.	3
6. Élections (mandats hiver 2021 seulement) :	3
6.1 Nomination d'un.e président.e d'élections, d'un.e secrétaire d'élections et de deux scrutateur.es.	3
6.2 Comité de sélection des projets d'innovation pédagogique (2 postes).	3
6.3 Commission des études (famille des techniques humaines : pour l'hiver 2021).	4
6.4 Comité d'accès à l'égalité en emploi (1 poste).	4
6.5 Comité éthique de l'utilisation des animaux (4 postes).	4
7. Modèle de répartition de l'allocation du volet 2.	5
8. Consultation sur les moyens de pression lourds et mobilisation.	6
8.1 Sur l'intensification des moyens de pression.	6
8.2 Plan d'action.	7
9. Consignes pédagogiques.	8
10. Projet Programme étudiants réfugiés (PER) en péril pour l'automne 2021.	9
11. Divers.	9
12. Levée de l'assemblée.	9

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.

Résolution 199.1

« Il est proposé de nommer Corinne Lamy à la présidence d'assemblée. »
Julie Dionne propose et Jean-Thomas Courchesne appuie.
Adoptée à l'unanimité.

2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.

Résolution 199.2

« Il est proposé d'accepter les six nouvelles et nouveaux membres qui suivent :

- Julie Bisson (Techniques d'éducation à l'enfance);
- Elizabeth Beaudoin (Graphisme);
- Josée Mercier (Techniques d'éducation à l'enfance);
- Frédéric Côté-Boudreau (Philosophie);
- Jade-Anaïs Généreux-Gamache (Biologie);
- Marie-Josée Fréchette (Soins infirmiers). »

Steve McKay propose et Sophie Hébert appuie.
Adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Résolution 199.3

« Il est proposé d'adopter l'ordre du jour présenté. »
Nicolas Caron propose et Claudine Desautels appuie.
Adoptée à la majorité.

4. Adoption du procès-verbal de la 198^e assemblée générale tenue le 12 janvier 2021, et suites.

Résolution 199.4

« Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 197^e assemblée générale tenue le 27 octobre 2020 tel que présenté. »

Jean-Thomas Courchesne propose et Josée Morais appuie.
Adoptée à la majorité.

Suites au procès-verbal :

- **7. Processus d'implantation de programme - Soins préhospitaliers d'urgence (SPU).**
Jean Fradette mentionne que la grille de cheminement a été adoptée à la commission des études le 23 janvier 2021 et au conseil d'administration le 3 février. Toute décision dans ce programme devrait passer par les instances tant au Cégep de Sherbrooke qu'au Cégep Beauce-Appalaches. Il demeure à éclaircir le fait qu'il puisse y avoir un département de SPU au Cégep Beauce-Appalaches, les frais de déplacement si des gens d'ici vont enseigner à Lac-Mégantic et la répartition des dépenses

5. Informations :

5.1 Procédures d'assemblée.

Mathieu Poulin-Lamarre fait état des difficultés lors de la dernière assemblée :

- Le forfait avec Zoom était échu et la rencontre était donc limitée à 100 personnes ; il a fallu l'augmenter à 500 personnes
- Certaines personnes ne voyaient pas l'affichage des sondages. Il est recommandé d'utiliser l'application Zoom plutôt que d'utiliser le navigateur web.
- Lors du vote avec Belenios, certains membres n'ont pas reçu les instructions au moment de voter. Il s'avère que la liste utilisée dans Belenios était incomplète. Un nouvel envoi a permis de rejoindre toutes les personnes qui avaient le droit de vote.

On pense avoir trouvé de bonnes solutions.

- Jean-Thomas Courchesne qui est directeur des élections explique pourquoi on utilise Belenios. Une réflexion est amorcée avec l'exécutif pour voir s'il y a une meilleure alternative que Belenios. Ce n'était pas la seule option lorsque l'exécutif s'est penché sur un choix de plateforme l'an dernier.
- L'exécutif du SPECS est en démarche avec la CSN pour réguler le processus d'élections dans le respect du cadre légal et de nos statuts.

5.2 Renouvellement de la banque de présidence d'assemblée.

Le SPECS veut inviter ses membres à soumettre leur candidature pour renouveler la banque de personnes pouvant assumer la présidence d'assemblée et participer à la vie syndicale de cette manière. L'exécutif est prêt à offrir une formation et un guide pour le faire.

6. Élections (mandats hiver 2021 seulement) :

6.1 Nomination d'un.e président.e d'élections, d'un.e secrétaire d'élections et de deux scrutateur.es.

Résolution 199.5

« Il est proposé que Jean-Thomas Courchesne agisse comme président d'élections, Noémie Darveau comme secrétaire d'élections, Martin Fontaine et Josée Morais comme scrutateur.es. »

Julie Dionne propose et Steve McKay appuie.

Adoptée à la majorité.

6.2 Comité de sélection des projets d'innovation pédagogique (2 postes).

Julie Dionne décrit le mandat du comité.

Ouverture de la période de mises en nomination :

- Benjamin Côté propose Noémi Roy; (elle accepte)
- Noémie Desjardins Nantais se propose.

Fermeture de la période de mises en nomination.

Noémi Roy et Noémie Desjardins Nantais sont élues par acclamation.

6.3 Commission des études (famille des techniques humaines : pour l'hiver 2021).

Jean Fradette présente le mandat de la commission des études. Il faut être disponible le vendredi après-midi de 13h30 à 17h, c'est pourquoi le mandat n'est que d'une session.

Ouverture de la période de mises en nomination :

- Édith Roy se propose;

Fermeture de la période de mises en nomination.

Édith Roy (Techniques d'éducation à l'enfance) est élue par acclamation.

6.4 Comité d'accès à l'égalité en emploi (1 poste).

Mathieu Poulin-Lamarre explique le mandat du comité.

Résolution 199.6

Il est proposé que Mikhael Kowalak continue à occuper ce poste pour la session actuelle.

Mathieu Poulin-Lamarre propose et Jean-Lou Leduc-Paré appuie.

Adoptée à l'unanimité.

Ouverture de la période de mises en nomination :

- Jean-Lou Leduc-Paré se propose;

Fermeture de la période de mises en nomination.

Jean-Lou Leduc-Paré est élu par acclamation.

6.5 Comité éthique de l'utilisation des animaux (4 postes).

- Daniel Ouellet présente le comité et définit le travail. **un.e enseignant.e de Techniques de bioécologie :**

Ouverture de la période de mises en nomination :

- Daniel Ouellette se propose;

Fermeture de la période de mises en nomination.

Daniel Ouellette est élu par acclamation.

- **un.e enseignant.e de Technologies de laboratoire (biotechnologies) :**

Le poste demeure vacant puisqu'aucune candidature n'est reçue.

- **un.e vétérinaire et enseignant.e de Techniques de santé animale :**

Ouverture de la période de mises en nomination :

- Jean-Pierre Roy propose Martine Nadeau; elle accepte.

Fermeture de la période de mises en nomination.

Martine Nadeau est élue par acclamation.

- un.e enseignant.e de Gestion et technologies d'entreprise agricole :

Ouverture de la période de mises en nomination :

- Simon Lemieux a remis une procuration en bonne et due forme;

Fermeture de la période de mises en nomination.

Simon Lemieux est élu par acclamation.

7. Modèle de répartition de l'allocation du volet 2.

- Amélie Gauthier explique que le volet 2 est la portion de l'enseignement qui touche les tâches collectives, comme la coordination et les opérations de programme;
- Amélie explique l'historique de la négociation du modèle de répartition;
- ⊖ Le 27 janvier 2021, une nouvelle version du modèle a été présentée en CRT et un échéancier a été présenté. La proposition permettait de libérer 4,05 ETC pour les coordinations, de rétablir les coordinations de département à un minimum de 0,3 ETC et les coordinations de programme au niveau minimal de 0,1 ETC (sauf pour les disciplines offrant plus d'un programme). La résorption de la surembauche a permis de ramener la ressource syndicale dans le volet 1 et de permettre le retour de projets variés au volet 3 et à la colonne D;
- ⊖ La direction constate que le modèle n'est pas terminé suite à la rencontre de secteur du 27 janvier 2021. La direction est revenue sur sa proposition d'échéancier et ne croit pas compléter les travaux pour l'année 2021-2022;
- ⊖ À partir du 15 février, le canal unique pour des demandes de ressources (tant au volet 2 que pour des projets) sera le formulaire Octopus;
- Le 10 février, l'équipe du CRT a porté des demandes très claires à la direction pour maintenir la ressource des coordinations de programme en Sciences humaines et en Sciences de la nature et pour bonifier la ressource des programmes SLA, Histoire et civilisation, SIM, Arts, lettres et communications;
- Amélie recommande d'inviter l'exécutif lors des rencontres statutaires pour qu'il puisse aider à justifier et faire avancer les diverses demandes.

Des questions en lien avec la présentation de l'état de la situation sont posées et des commentaires sont faits.

- Des membres expriment leur déception quant à la vision de la direction
- Des membres soulignent l'accompagnement de l'exécutif dans les rencontres statutaires;
- Des membres sont surpris que la direction constate seulement maintenant les demandes portées par l'AG depuis pourtant 2 ans;
- Les membres sont inquiets que les coupures précèdent la fin des travaux étant donné que l'analyse des tâches requises ou pouvant être confié à d'autres personnes que la coordination n'a pas été faite.

À la suite des échanges, Nicolas Caron propose :

Résolution 199.7

« Il est proposé que le SPECS demande à ce que les allocations des coordinations de programme ne baissent pas en attendant que l'écriture d'un tableau de critères plus complet soit faite et qu'une démarche de consultation soit complétée. »

Nicolas Caron propose et Lucas Deschênes appuie. Adoptée à l'unanimité.

Lucas Deschênes présente la proposition :

« Il est proposé que le SPECS-CSN demande à la direction l'identification et la mise en place de solutions concernant la non-reconnaissance de la charge de travail des coordinations de stage de mobilité internationale, et ce pour les tâches découlant de la gestion des partenariats, la logistique de terrain et la gestion financière. »

Lucas Deschênes propose et Nicolas Caron appuie.

Discussions et questions en lien avec la proposition annoncée :

- Il faut beaucoup de travail pour pouvoir mettre en place des partenariats internationaux sans avoir de reconnaissance officielle;
- Cette proposition ne vise pas le volet 2 (objet du présent point à l'ordre du jour);
- En même temps, c'est une question qui est sur la table depuis longtemps et c'est à l'assemblée générale de se prononcer;
- L'idée est lancée de tenir un CIDS sur la question et de revenir en assemblée générale par la suite.

Résolution 199.8

Proposition d'amendement :

« Il est proposé que la proposition soit référée au CIDS. »

Steve McKay propose et Jean-Thomas Courchesne appuie.

Adoptée à la majorité.

8. Consultation sur les moyens de pression lourds et mobilisation.

8.1 Sur l'intensification des moyens de pression.

- Mathieu Poulin-Lamarre explique que la négociation se passe dans un contexte jamais vu et retrace ses grandes étapes qui ont mené à l'arrêt des négociations le 22 mars 2020. Le 28 août 2020, la CSN a fait une contre-proposition en revoyant à la baisse les demandes salariales et les discussions se sont poursuivies à l'automne, mais depuis la négociation est au point mort. Il y a eu des progrès notables à la table sectorielle, mais le Conseil du trésor ne bouge pas.
- Mathieu présente les offres patronales et les demandes syndicales sur les salaires. Il y a un mécanisme de protection qui a été instauré pour le pouvoir d'achat en proposant de maintenir la position la plus avantageuse entre un montant en argent et un pourcentage en lien avec le coût de la vie. D'autres enjeux sont négociés à la table centrale avec un manque d'ouverture de la part du Conseil du trésor.
- Mathieu présente une liste des thématiques en comparant les offres du Comité patronal de négociation des collègues (CPNC) et les demandes de la FNEEQ.
- Au niveau du cadre financier, le Comité patronal dit disposer de 4,6 millions \$ dont la moitié est non-récurrente et les demandes de la FNEEQ sont de l'ordre de 15 millions \$ à la table sectorielle. Le temps joue contre nous avec le dépôt imminent du budget qui sera fort certainement déficitaire. Aujourd'hui, les options qui s'offrent à nous sont d'augmenter la cadence et l'intensité des moyens de pression ou de laisser les autres cégeps/secteurs lutter à notre place ? D'envisager la grève ?

Discussions et questions en lien avec la proposition :

- Certaines demandes sectorielles pourraient-elles avoir autant d'importance que les augmentations de salaire ?
- Quel est l'impact de la grève sur les étudiantes et les étudiants ?
- La grève est-elle vraiment un moyen de pression efficace, même s'il est difficile de trouver d'autres moyens qui auraient autant d'impact ?
- La présente proposition n'est pas un vote de grève mais se situe dans une perspective de déploiement progressif des moyens de pression.
- Il faut se rappeler que lors de la dernière négociation, nos moyens de pression ont permis de gagner notre rangement.
- Un moyen de pression peu coûteux serait de ne pas élire de personnes à la coordination de programmes.

Mathieu Poulin-Lamarre présente la recommandation. Il explique que la proposition vient du CCSPP et qu'elle ne peut être amendée. Elle doit être adoptée telle quelle ou rejetée en entier.

- Considérant que la convention collective est échue depuis près de 10 mois;
- Considérant les gains significatifs que nos demandes permettraient pour les enseignant.es, et en particulier pour celles et ceux qui sont non permanent.es ou qui enseignent à la formation continue;
- Considérant le contexte inédit dans lequel la négociation se déroule et avec lequel il faut composer pour réaliser des moyens de pression;

Résolution 199.9

« Il est proposé que l'assemblée générale donne le mandat d'intensifier les moyens de pression en milieu de travail en tenant compte de la situation sanitaire et de planifier l'exercice de la grève au moment jugé opportun. »

Mathieu Poulin-Lamarre propose et Émilie Poulin appuie.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

8.2 Plan d'action.

Mathieu Poulin-Lamarre présente la recommandation.

Discussions et questions en lien avec la proposition :

- Que se passera-t-il s'il y a un décret ? D'autant plus qu'on est en contexte de mesures sanitaires;
- Adopter la proposition en bloc serait approprié parce que c'est l'union des propositions présentées par l'exécutif qui fait la force;
- Il faut se rappeler que notre employeur est le législateur et qu'en cas de décret, de loi spéciale, il peut même arriver que l'exécutif n'aie pas le droit de parler à ses membres;
- Il est implicite que l'éventuelle adaptation de la politique du Fonds de résistance syndicale (FRS) devra obtenir l'approbation de l'assemblée générale.

- Considérant que la convention collective est échue depuis plus de 10 mois;
- Considérant les gains significatifs que nos demandes permettraient pour les enseignant.es, et en particulier pour celles et ceux qui sont non permanent.es ou qui enseignent à la formation continue;
- Considérant le contexte inédit dans lequel la négociation se déroule et avec lequel il faut composer pour réaliser des moyens de pression;

Résolution 199.10

« Il est proposé que l'assemblée générale du SPECS :

1. Mandate l'exécutif de préparer, de façon coordonnée avec les autres cégeps de la FNEEQ, un plan d'action allant jusqu'à un vote de grève;
2. Mandate l'exécutif de réfléchir à l'action du SPECS en cas de décret;
3. Mandate l'exécutif pour adapter la politique du Fonds de résistance syndicale (FRS) de manière à compenser financièrement les enseignant.es qui participeront aux actions de piquetage, virtuelles ou réelles;
4. Réaffirme l'importance de la solidarité intersyndicale en mandatant l'exécutif de participer à la recherche de moyens légaux de respecter les votes de grèves des autres accréditations syndicales du cégep.
5. Réaffirme son appui aux autres luttes des services publics, particulièrement en santé et services sociaux. »

Mathieu Poulin-Lamarre propose et Catherine Ladouceur appuie.
Adoptée à l'unanimité.

9. Consignes pédagogiques.

- Toutes les demandes de faire plus de cours à distance, sauf pour des raisons médicales, ont été refusées;
- Si des membres ont eu des acceptations pour plus de cours à distance, il serait apprécié qu'ils et elles contactent l'exécutif;
- Si des membres ont eu des refus et que ce n'est pas admissible, il serait apprécié qu'ils et elles contactent l'exécutif;
- L'exécutif veut rencontrer les DEPs pour leur expliquer que certaines situations vécues par nos membres étaient inacceptables. On souhaite que l'automne soit plus zen pour tout le monde;
- Malgré tout, ça se passe mieux ici qu'ailleurs au Québec, car nos horaires sont restés les mêmes, contrairement à tout le reste du réseau;
- Quelques consignes de la ministre viennent mettre du sable dans l'engrenage, certaines classes ne devraient pas avoir plus de 50 % de leur capacité. Cela est différent ici, on dépasse les critères pour plusieurs classes, mais généralement on a le 1,5 mètre, l'exécutif assurera le suivi;

10. Projet Programme étudiants réfugiés (PER) en péril pour l'automne 2021.

Philippe Langlois explique qu'il fait partie du comité institutionnel PER et qu'on en est cet hiver au 2e étudiant réfugié accueilli. L'EUMC (Entraide universitaire mondiale du Canada) supervise ce processus. Le MIFI (ministère Immigration, Francisation et Intégration) a annoncé en décembre 2020 la suspension de tous les parrainages collectifs jusqu'au 1er novembre 2021. Il y a des allégations de fraude dans certains organismes et le MIFI a décidé d'interdire au complet tous les organismes qui organisent de tels parrainages.

Le Cégep est par le fait même empêché d'accueillir un autre étudiant réfugié pour l'automne prochain et on veut demander à l'assemblée générale un appui pour exiger du MIFI qu'il renonce à cette interdiction et de s'occuper des fraudes plutôt que d'interdire le parrainage pour tous.

Résolution 199.11

« Il est proposé que le SPECS demande au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) du gouvernement du Québec de revenir sur sa décision de suspendre jusqu'au 1^{er} novembre 2021 les parrainages collectifs planifiés par l'EUMC (Entraide universitaire mondiale du Canada), afin de permettre l'arrivée pour le début de la session d'automne 2021 d'un.e étudiant.e réfugié.e au Cégep de Sherbrooke ainsi que dans d'autres institutions d'enseignement supérieur du Québec. »

Philippe Langlois propose et Rachel Mayrand appuie.

Adoptée à la l'unanimité.

11. Divers.

Aucun point.

12. Levée de l'assemblée.

Résolution 199.12

« L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé de lever l'assemblée à 14h15. »

Julie Dionne propose et Josée Morais appuie.

Adoptée à l'unanimité.

Corinne Lamy
Présidence d'assemblée

Julie Dionne, présidente

Noémie Darveau, secrétaire